

Avis de publicité préalable pour l'occupation temporaire du domaine public portuaire

La réorganisation du stationnement des navires du port de pêche de Sète a permis de revoir le positionnement des navires à usage touristique. Ainsi, il est souhaité de déplacer le navire LOUIS NOCCA au poste PR 02 situé quai Général Durand à Sète.

Ainsi, le gestionnaire du port s'apprête à délivrer une autorisation de stationnement à ce navire. Il est précisé que cette autorisation pour une durée d'une année, reconductible tacitement 4 fois pour des périodes successives d'une année.

Dans l'hypothèse où cet emplacement devait intéresser un autre navire installé sur le port de Sète, une consultation pourrait être menée. Dans ce cas, il convient de se faire connaître avant le **4 octobre 2024 à 16h00**.

Destination du domaine public portuaire	Amarrage d'un navire de type chalutier ouvert au public pour des visites pédagogiques.
Caractéristique de l'emplacement	Un poste à quai situé quai Général Durand à Sète, permettant d'accueillir un navire jusqu'à 25m
Durée de la convention	Une année reconductible tacitement 4 fois pour des périodes successives d'une année.